



Commune de Maurecourt

Le Trait d'union

NUMERO SPECIAL - N° 119 – Octobre 2010

Ouverture de la rue Jean-Jaurès le 4 novembre 2010

*A l'attention des riverains
de la rue Jean-Jaurès et de ses rues adjacentes*

Chères Maurecourtoises, chers Maurecourtois,

Foncier Conseil, responsable de la réalisation du quartier dit des Carreaux, a remédié aux divers désagréments causés sur les voiries dont la rue Jean-Jaurès.

La Municipalité va prochainement signer le protocole de reprise des voies de la ZAC des Carreaux à savoir la rue Jean Jaurès, la rue Théodore Monod, la rue Louise Michel et la rue Robert Desnos.

La rue Jean Jaurès va être ouverte à la circulation automobile après les vacances scolaires, soit le jeudi 4 novembre 2010.

Nous avertissons tous les riverains de ce changement important, en particulier pour la sécurité des piétons et plus précisément des enfants.

Nous rappelons qu'il est interdit de stationner sur les trottoirs et sur la chaussée. Cette interdiction qui vise à sécuriser la circulation piétonne est plus que d'actualité avec l'ouverture de la rue.

Nous vous remercions de votre compréhension et de bien prendre en compte ces nouvelles dispositions.

Cordialement.

Le Maire,
Gérald RUTAUULT

